Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501786-20260409-DEL_24DU090426-DE

COMMUNE DE MÉZIÈRES SUR COUESNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

Année 2026 – N°2026-24

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur BARBETTE Olivier, Maire, après convocation en date du 3 avril 2026, adressée individuellement par voie dématérialisée à chacun des membres.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Nombre de conseillers municipaux présents : 18

18 Présents : BARBETTE Olivier (Maire), MARCHAND Sébastien, CHYRA Sarah, JOULAUD Hélène, BADIER David (adjoints), DENIEL Michel, FEON Joël, GODARD Pierre, GELEBART Pascale, GAUTTIER Tiphaine, COURTOIS Karine, BEAUVISAGE Florent, BODIN Aurélie, TROPÉE Virginie, BAGUET Sébastien, FERRIERE Nicolas, FAUSTIN Céline, DUPETITPRE Alicia

1 Absent excusé : HALLOUX Christophe

1 Procuration : HALLOUX Christophe a donné procuration à BARBETTE Olivier

Mr Florent BEAUVISAGE a été désigné comme secrétaire de séance.

DEL N°2026-24 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Nomenclature : 1.1

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1414-2 et L 1411-5

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501786-20260409-DEL_24DU090426-DE

Sont candidats au poste de titulaire : • Sébastien MARCHAND • Christophe HALLOUX • David BADIER	Sont candidats au poste de suppléant : • Sarah CHYRA • Karine COURTOIS • Aurélie BODIN

Sont donc désignés en tant que :

Membres titulaires : • Sébastien MARCHAND • Christophe HALLOUX • David BADIER	**Membres suppléants :** • Sarah CHYRA • Karine COURTOIS • Aurélie BODIN

✓ **VOTE** ***(à main levée)***

En exercice	19	**POUR**	**19**
Présents	18	**CONTRE**	**0**
Procurations	1	**ABSTENTION**	**0**
Pris part au vote	19	**TOTAL**	**19**

Le registre dûment signé.
Pour extrait conforme.
Le Maire (O. BARBETTE)

MAIRIE DE MÉZIÈRES SUR COUESNON (Ille-et-Vilaine)